## Jalons pour une histoire de la laïcité au Québec<sup>1</sup>

## Bernard Andrès (UQAM, MLQ)

Avant d'aborder avec Michel Lincourt les enjeux actuels de la laïcité au Québec, il convient de définir minimalement ce qu'on entend par laïcité, mais aussi de s'interroger sur son histoire au Québec. Car, si le Mouvement laïque québécois fête en 2016 ses 35 ans d'activité (1981), il s'inscrit aussi dans une longue histoire des relations conflictuelles entre l'État et la Religion, ou plutôt entre la société civile et des communautés religieuses placées sous la houlette d'un clergé conquérant. C'est cette histoire, et même cette pré-histoire de la laïcité au Québec, dont je donnerai quelques jalons. Je remonterai pour cela du début du Régime anglais, après la Conquête de 1759, jusqu'au début de la Révolution tranquille, deux bons siècles plus tard.

# Étymologie : laïcité et cléricalité

Le Grand Robert donne cette définition de la Laïcité :

« Conception politique impliquant la **séparation de la société civile et de la société religieuse**, l'État n'exerçant aucun pouvoir religieux et les Églises aucun pouvoir politique » (Capitant). Cette définition, il faut la compléter par une étymologie. Le mot même de « Laïcité » est assez récent. Il date de la fin du XIXe s. (1871). Il dérive de « Laïc », qui a lui-même une double source: l'étymologie grecque « laos », de « laïkos » qui veut dire « peuple », et l'étymologie latine « laïcus », en rapport avec la religion.

<u>L'étymologie grecque</u> « **laos** » désigne le peuple, la nation, ceux qui ont un même langage (et non pas forcément la même religion). Il s'agissait de ceux qui n'étaient pas du clergé, ceux qui formaient la masse populaire. Dans les premières communautés chrétiennes du Proche-Orient, on parlait grec (la langue des Évangiles), et on se désignait comme **laos**, peuple, pour se distinguer d'un **clergé** en émergence (de **clericus**/clerc). **Laos** (peuple) a donc donné **Laikos** (du peuple). Et c'est ce mot grec **Laikos** qui a précédé la traduction latine **Laicus**, en français « **Laique** » (1487).

<u>L'étymologie latine</u>. Le mot « laicus » relève, lui, du vocabulaire ecclésiastique latin. Le « laicus » est « celui qui n'a pas reçu les ordres religieux ». Il y a d'une part le **clerc** et de l'autre, le **laïc**, qui lui est subordonné. Dans les couvents, les monastères, le frère **lai** ou la sœur **laie** (ou converse) sont les domestiques. Retenons ce rapport hiérarchique entre la religion et le peuple. Ce rapport a évolué, heureusement, depuis dix siècles. Dans les années 1960, avec Vatican II, sous Paul VI, on concède enfin un rôle aux laïcs **dans** l'Église : c'est le **laïcat**, l'ensemble des chrétiens non ecclésiastiques qui s'engagent dans des mouvements sociaux. Mais ces mouvements restent strictement encadrés par le clergé catholique. Par exemple, au Québec, dans les années 1930-1940, les premiers mouvements de jeunes et les syndicats catholiques : Jeunesse ouvrière catholique (JOC), Jeunesse étudiante catholique (JEC), ou la Confédération des travailleurs catholiques canadiens

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> . Présenté le 13 octobre 2016 à l'Université de Sherbrooke lors de la rencontre « Histoire et enjeux de la laïcité au Québec, organisée par le MLQ en collaboration l'association étudiante la RéFAC.

(CTCC). Cette dernière deviendra plus tard la CSN en se « déconfessionnalisant », tout comme les Commissions scolaires catholiques et protestantes seront en 2008 « déconfessionnalisées » pour devenir des commission linguistiques.

On peut discuter aujourd'hui de leur degré de déconfessionnalisation, à propos du cours Éthique et culture religieuse/ECR (Michel Lincourt nous en parlera bientôt). Mais retenons que le débat actuel remonte à l'origine même de la notion de laïcité. Cette tension, ce clivage entre le sens « populaire » et le sens « religieux » de Laïc, de Laïcat et de Laïcité a toujours existé. Il n'a pas été inventé tardivement par les méchants laïques du XXº siècle pour faire la guerre aux religieux. Ce sont les clercs eux-mêmes, c'est le clergé qui a jadis désigné les laïcs en s'élevant au-dessus d'eux, pour mieux les guider, pour mieux leur enseigner le dogme religieux ... C'est l'image du pasteur et de la brebis... ou du mouton de la Saint-Jean.

N'y voir aucune ironie de ma part. Cette élévation du clergé au-dessus du peuple se retrouve là encore dans l'étymologie grecque des mots **clerc**, **clérical** et **clergé**. Clerc vient du grec **klêrikos**, dérivé de **klêros**, qui désigne le lot (la part, ce qui revient à, le lot de la loterie). Chez les Grecs, on tirait au sort des terrains attribués à des citoyens. Tant mieux pour ceux qui avaient tiré le bon lot. Par la suite, les auteurs ecclésiastiques ont tiré de ce **klêros** le mot latin **clericus** qui a donné **clergé** et **clérical**. Comme le dit le *Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson* (1887, 1911):

Le *clergé*, les *clercs*, c'est une fraction de la société qui se tient pour spécialement élue et mise à part, et qui pense avoir reçu la mission divine de gouverner le reste des humains ; l'esprit *clérical*, c'est la prétention de cette minorité à dominer la majorité au nom d'une religion. Les *laïques*, c'est le peuple, c'est la masse [...], c'est tout le monde, les clercs exceptés, et l'esprit *laïque*, c'est l'ensemble des aspirations du *peuple*, du *laos*, c'est l'esprit démocratique et *populaire*.

Cette définition sent fort la III<sup>e</sup> République française et la pensée des Lumières. J'en conviens, je l'avoue, je revendique ces Lumières. Car elles ne sont pas exclusivement françaises. Elles ont nourri tout l'Occident, de l'Europe aux Amériques. Alors, pourquoi rejeter au Québec ce patrimoine philosophique et politique universel, si ce dernier a inspiré des générations de Québécois et d'anciens Canadiens, des gens de cœur et d'esprit libre ? Il s'agit des premiers intellectuels d'après la Conquête, la génération des **Patriotes**, des **Duvernay**, des **Papineau**, **Dessaulles**, des **Guibord**, des **Buies** : toute la première modernité québécoise. Pourquoi nous priver de ces références que l'historiographie cléricale a toujours occultées, ou méprisées, du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1950 ? Je propose donc ici une rapide survol de cette proto-laïcité au Québec

71

## La proto-laïcité au Québec

En 1909, M<sup>gr</sup> Camille Roy parlait ainsi de l'esprit des Lumières qui avait atteint le Québec à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle :

L'esprit français était malheureusement représenté par ces hommes à réputation louche, par ces demi-lettrés et par ces épaves de la morale que le flot de la mer avait déjà jeté sur nos rivages<sup>2</sup>.

Camille Roy stigmatisait ainsi les premiers intellectuels qui, au Québec, soutenaient la Révolution américaine et souhaitaient se joindre à ce qui allait devenir les États-Unis d'Amérique. Ces gens-là étaient républicains avant même la Révolution française! Quand les Américains envahissent le Québec en 1775, l'Évêque de Québec, Mgr Briand, exhorte les Canadiens à chasser les Bostonnais et à soutenir le gouvernement colonial anglais:

Fermez donc, Chers canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditieux qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés<sup>3</sup>.

En 1909, Mgr Camille Roy visait aussi les premiers journalistes de la *Gazette de Montréal* (1778-1779): Fleury Mesplet et Valentin Jautard. Ces mécréants avaient fondé ici une Académie voltairienne, l'année même de la mort de Voltaire (dont on sait dans quelle estime il tenait le clergé). Dans ce tout premier journal de Montréal, on débattait d'éducation, de littérature, de philosophie, et de religion. De justice aussi, avec **Pierre du Calvet**, le père de la première constitution canadienne. On s'y moquait de l'enseignement en latin des sulpiciens de Montréal. Des collégiens y publiaient sous pseudonymes des textes critiques, au grand désespoir du clergé local. Cette gazette se réjouissait « de voir enfin l'ignorance anéantie ». Mais, sous la pression des religieux, elle fut censurée au bout d'un an. Les gazetiers furent incarcérés sans procès. S'immisçant dans l'espace public, le clergé catholique dénonçait au gouverneur britannique l'insubordination des journalistes et leur mauvaise influence sur les étudiants... et la société civile. Certains de ces étudiants deviendront d'importantes personnalités du monde juridique et politiques, notamment, Pierre-Louis Panet qui signait « Le Canadien curieux ». Son frère Jean-Antoine Panet, deviendra président de la première chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Il pétitionnera avec 174 autres Canadiens, demandant que les biens des jésuites soient réquisitionnés pour servir à l'instruction publique, notamment à la fondation d'une université.

#### L'Université avortée de 1790

Ce beau projet initié en 1787 entendait « empêcher les progrès de l'ignorance ». Il visait à créer la première « Université de la Province du Québec » (bien avant McGill en 1821). Pour éviter les tensions religieuses, il n'y aurait pas eu dans cette institution de Faculté de Théologie. On n'y eût embauché les enseignants que sur la base de leurs compétences : des

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>. Camille Roy, *Nos origines littéraires*, 1909, p. 68.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>. Monseigneur Jean-Olivier Briand, « Au sujet de l'invasion des Américains au Canada » (22 mai 1775), dans Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. op. cit.*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 148.

« Professeurs libres et dégagés des étroits préjugés ». Hélas, cette belle utopie ne put se réaliser, en raison de l'opposition de Mgr Hubert. C'est que, depuis la Nouvelle-France, l'éducation relevait des seules communautés religieuses (principalement les jésuites et les sulpiciens). Mgr Hubert voyait donc d'un mauvais œil la perte de ce monopole et la création d'une institution non confessionnelle, ou « neutre », c'est à dire acceptant les catholiques comme les protestants. Le projet avorta donc, malgré l'appui de nombreux citoyens qui s'exprimèrent dans la presse. Il se trouve qu'un prêtre même le défendait avec vigueur : **Charles-François Bailly de Messein**. Ce Canadien éclairé n'était autre que le coadjuteur de Mgr Hubert et son audace lui fut des plus néfastes.

Nous sommes dans les années 1787-1790. En France, la Révolution a éclaté. Elle est vilipendée en chaire par celui qui deviendra Mgr Plessis. Mais la Révolution a aussi ses adeptes au Québec. Une forme de proto-laïcité s'exprime ici, presque de l'anticléricalisme. Dans la *Gazette de Québec*, on publie une « 'Ode' à la Révolution », le 8 janvier 1790:

Avec ardeur tu défendras La liberté dès à présent, Du Clergé tu supprimeras La moitié nécessairement. Aux gens de loi tu couperas Les ongles radicalement [...]

Le 29 avril 1790, on publie des lettres ouvertes contre l'abus de fêtes religieuses chômées. Avec 52 dimanches et plus de 38 jours fériés voués à des saints, près du tiers de l'année échappe à l'activité économique de la nation, poussant les citoyens à la paresse et à l'ivrognerie, écrit-on alors. Un lecteur qui signe *Athanase Cul-de-Jatte* (3 juin 1790) prend la défense de l'université. Il se moque de l'enseignement alors délivré par les sulpiciens de Montréal :

[...] vous n'ignorez pas qu'on en sort presque toujours pétri d'ignorance, de superstition & de grossièreté, tellement qu'il faut recommencer un nouveau cours d'étude, si l'on veut être de quelque utilité à la Société.

### Et, s'adressant au curé de Montréal, il conclut avec ironie :

Maintenant très docte & très pieux, très sublime & très pathétique, très diffus & très court, très bon & très innocent, très benin & très piteux Curé du district de Montréal, dans le Diocese de Québec, en Canada, maintenant dis je, qu'après avoir imploré les lumières du très haut, & très lumineux St. Esprit, j'ai fait comprendre autant qu'il a été en mon pouvoir ce que le défaut d'une clef avoit caché à l'œil curieux du public charitable, permettez-moi de me souscrire avec le plus parfait respect, la plus haute considération, la plus entière estime & pour vous & pour Monseigneur de Québec.

Mr. le Curé, Votre très-humble, très soumis, très contrit & très pénitent serviteur, Athanase CUL-de-Jatte.

Un autre Montréalais, **Henry Mézière**, s'en prend aussi avec virulence à ses anciens maîtres sulpiciens : « un collège confié à d'ignares ecclésiastiques fut le tombeau de mes

jeunes ans, j'y puisai quelques mots latins et un parfait mépris pour mes professeurs<sup>4</sup>». Devenu un ardent républicain, Mézière passe chez les Américains d'où il diffuse de la propagande révolutionnaire pour enjoindre les Canadiens de se libérer des Anglais. Il publiera aussi un pamphlet au titre éloquent, *La Bastille septentrionale* (1791).

Il est clair que ces quelques moutons noirs sont alors minoritaires au Bas-Canada. Il y règne aune terrible censure de guerre avec l'appui du clergé catholique, plus loyaliste que jamais. Ce dernier voit alors ses rangs grossir des prêtres français réfractaires à la Révolution. Accueillis à bras ouverts dans la province, ils renforcent l'Église catholique que la Conquête anglaise avait initialement affaiblie. L'institution religieuse passe ainsi, selon la formule d'Yvan Lamonde, de « l'Église souffrante » (1760-1840) à l'Église militante (1840-1880) à l'Église conquérante (1880-1930).

## Le combat laïque au XIXe siècle

Souffrante, l'Église l'est encore au temps des Patriotes, au début du XIXe siècle. C'est l'époque de **Louis-Joseph Papineau**, de **Ludger Duvernay** de **Pierre-Stanislas Bédard** et du journal *Le Canadien*. Pour ces esprits libres, le combat est rude contre le pouvoir colonial soutenu par le haut clergé catholique. Il aboutit aux Rébellions de 1837 et 1838. Si l'échec des **Patriotes** et la répression qui s'ensuit sont bien connus, qui se rappelle les termes de leur **Déclaration d'Indépendance** ? Inspirée par celle des Américains (1776) et par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, elle affirme :

Qu'à compter de ce jour, le Peuple du Bas-Canada est ABSOUS de toute allégeance à la Grande-Bretagne, et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada CESSE dès ce jour. # Que le Bas-Canada doit prendre la forme d'un Gouvernement RÉPUBLICAIN et se déclare maintenant, de fait, RÉPUBLIQUE. # Que sous le Gouvernement libre du Bas-Canada, tous les citoyens auront les mêmes droits : les Indiens cesseront d'être sujets à aucune disqualification civile quelleconque, et juiront des mêmes droits que les autres citoyens de l'État du Bas-Canada # Que toute union entre l'Église et l'État est par la présente déclarée être dissoute, et toute personne aura le droit d'exercer librement telle religion ou croyance qui lui sera dictée par sa conscience.

Pour « un peuple sans histoire ni littérature » (Lord Durham), voilà une déclaration plutôt bien tourné. Et que dire des orateurs qui suivront, au XIXe siècle, de Louis-Antoine Dessaulles à Arthur Buies et Honoré Beaugrand. Rappellons-nous l'aventure intellectuelle de l'Institut canadien de Montréal, entre 1844 et 1880. La devise de cette université populaire dont la Bibliothèque offrait à ses lecteurs les livres interdits par la doxa catholique est « Justice pour nous, justice pour tous; Raison et liberté pour nous, raison et liberté pour tous ». Dessaulles défendait que « L'Église est dans l'État et non l'État dans l'Église ». Trente ans de conférences et de luttes pour défendre la liberté de conscience contre le cléricalisme d'une « Église militante », bien décidée à abattre les « Rouges ». C'est ainsi qu'on désignait alors les Libéraux du XIXe siècle (rien à voir avec nos Couillard et

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> . Henri-Antoine Mézière, «Mémoire de Henry Mézière», *Bulletin de recherches historiques*, 37, 4, 1931, p. 195.

Trudeau). Dans cette lutte à finir contre l'intolérance des forces cléricales, Mgr Bourget eut le dernier mot. Après avoir condamné l'Institut et excommunié des membres (1859), il faisait mettre leur Bibliothèque à l'Index par « La Sacrée congrégation de l'Inquisition » de Rome (1869)! D'où le nom d'Ultramontanisme associé au cléricalisme québécois du XIXe siècle. Dans cette guerre à finir contre la Raison et la liberté de pensée, tout était bon. Y compris de refuser la sépulture chrétienne à **Joseph Guibord**, membre de l'Institut. Défendue par **Joseph Doutre**, la veuve de Guibord devra se battre durant cinq ans pour obtenir l'inhumation de son mari au Cimetière Côte-des-Neiges (mais l'Église « désanctifiera » alors la sépulture de Guibord!). Lui même de l'Institut, **Arthur Buies** n'avait rien contre l'Église et la religion ; il s'élevait plutôt contre « la puissance cléricale » dans l'espace public (au gouvernement, dans les élections, etc.). On connaît le slogan clérical de 1877 : « Le Ciel est bleu, l'Enfer est rouge ». Maurice Duplessis le reprendra sous son règne de « Grande noirceur ».

Le rêve des Ultramontains est illustré par un roman de Jules Tardivel, en 1895: *Pour la Patrie*. Il prônait une théocratie catholique pour le Québec et le Canada! Selon M<sup>gr</sup> Fèvre, biographe de l'auteur, « à l'instar de Charlemagne, [Tardivel] rêvait d'une chaîne de monastères entourés de colons 'des Laurentides à Vancouver'». C'est contre cet esprit de conquête cléricale que se sont élevés les pionniers de la laïcité au Québec, de la fin du XVIII<sup>e</sup> au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Deux loges maçonniques québécoises s'engagèrent alors dans la clandestinité pour défendre la laïcité : « **L'Émancipation** » et « **Force et courage** ».

### Vers la laïcité du XXe siècle

Dans La laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire, Yvan Lamonde a bien montré que d'autres jalons s'ajouteront au tournant du XXe siècle et jusqu'à nos jours. Cette histoire de la laïcité doit être réappropriée par le Québec contemporain. Faire nôtres les avancées d'Honoré Beaugrand, d'Arsène Bessette et les Demi-civilisés de Jean-Charles Harvey (1934). Puis l'Institut démocratique canadien de 1940, qui s'opposait au chanoine Lionel Groulx. À son « Notre maître le passé », l'Institut répondait : « Notre maître le passé démocratique ».

Ce sera ensuite, avec **Borduas** et les automatistes, l'« Adieu au goupillon et la tuque » du manifeste *Refus global* (1948). Puis le **Mouvement laïque de langue française** (MLF), en 1961. Il s'opposait à un projet d'université jésuite à Montréal (on se rappelle le débat de 1790 sur la première université au Québec). Avec **Jacques Godbout** et **Jacques Mackay**, le MLF militait pour la laïcisation du Québec (écoles non confessionnelles, mariage civil, suppression du serment religieux dans les tribunaux, etc.). C'était l'époque de la Commission Parent sur l'Éducation au Québec, commission qui, alors, ne put aboutir à la déconfessionalisation de l'enseignement public. **Pierre Maheu**, dans la revue *Parti pris*, réclamait alors « une laïcité pour tous », alors que **Fernande Saint-Martin** conjuguait laïcité et droit des femmes, combat que relancent aujourd'hui notamment **Caroline Beauchamp, Djemila Benhabib, Francine Descarries, Louise Mailloux** et **Julie Latour.** 

Le Mouvement laïque de langue française est bien l'ancêtre du Mouvement laïque québécois et nombre de ses enjeux sont encore les nôtres, comme l'expliquera Michel Lincourt.

On nous reproche parfois, au MLQ, de trop nous inspirer d'une laïcité « à la française ». On nous traite parfois de « laïcards » ou de « laïcistes », quand nous critiquons les accommodements à des fins religieuses. On nous traite même parfois de « chauffards de la laïcité », quand nous réclamons avec **Guy Rocher** « **une laïcité tout court, réelle et apparente** ». C'est dire une laïcité ni « ouverte », ni accommodante au « multi » et à l'« interculturel» (autant de compromis menant au communautarisme et aux clivages sociétaux). « Depuis 50 ans, explique Guy Rocher, nous avons déconfessionnalisé nos institutions publiques, comme l'école, le réseau de santé et les tribunaux. On a aussi développé une charte des droits et libertés au Québec puis au Canada. L'intention était de protéger les individus contre l'État. Mais maintenant, c'est en utilisant cette charte qu'on demande des accommodements religieux! ».

À ceux qui nous reprochent d'instrumentaliser la laïcité à des fins xénophobes en ciblant telle ou telle confession et en semant la discorde, nous répondons que la concorde sociale repose plutôt sur la stricte séparation de l'État et des Églises, quelles qu'elles soient.

À ceux, enfin, qui nous accusent d'inventer de toutes pièces une laïcité québécoise pour brimer aujourd'hui la « liberté de religion », ce bref survol de notre laïcité montre bien la vanité de ces attaques. Notre laïcité vient de loin. Et elle ira loin. Aussi loin que la société civile, que les citoyens-nes de toute origine, de toute confession et de toute conviction philosophique voudront bien s'engager pour promouvoir **une stricte démarcation de l'État et des églises**.

### Quelques repères bibliographiques :

Yvan Lamonde, *L'heure de vérité. La laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire*, Montréal, Delbusso, 2010.

Daniel Baril et Yvan Lamonde (dir.), *Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec. Enjeux philosophiques, politiques et juridiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013.

Daniel Baril et Normand Baillargeon (dir.), *La face cachée du cours Éthique et culture religieuse*, Leméac, 2016.

Bernard La Rivière, Enfin la laïcité, Montréal, XYZ, 2014.

Bernard Andrès, « D'une patrie perdue à la patrie littéraire », dans *Histoires littéraires des Canadiens au XVIIIe siècle*, PUL, 2012, p. 131-223.

Adrien Thério, *Joseph Guibord*, *victime expiatoire de l'évêque Bourget*. *L'Institut canadien et l'affaire Guibord revisités*, Montréal, XYZ, 2000.

\*